

Image not found or type unknown



Vivre en concubinage quand un seul concubin est propriétaire

Par **SYLVAIN**, le **12/05/2010** à **18:12**

Bonjour, j'ai acheter un appartement il y a un ans et je souhaite aujourd'hui y vivre avec ma copine.
Est ce que je toucherais les APL qu'elle percevais dans son ancien logement (200€)?
Dois-je lui faire signer un bail de location pour m'instaler avec elle ?
Est-il possible en etant propriétaire de louer et de vivre dans un meme lieu ?
Aidez moi je suis perdu
merci